

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

94606

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1679	Société :	Royal Air Maroc
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	AKKAZENE Mohamed
Nom & Prénom :		Date de naissance :	
Lotissement Zahra Rue 8 n° 1		51. 01. 1954	
Tri citok		Tél. : 0667164605	
Total des frais engagés : Dhs			

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	25 NOV 2021	Age :	50
Nom et prénom du malade :	Zougagh Naseera	Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 03.12.2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 NOV 2021	CP ECHO	3	500.0 H	Professeur Gynécologue 187, Bd. Abdellatif Ben Tal : 0522 48 48 05 ICE : 002203081000026

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26.11.21	P.18.2	200,00.Dkk

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste

Diplômé de l'Académie de Lyon

Ex. enseignant à la Faculté

de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste

Ex. enseignante à la Faculté

de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

214 APR 2003

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur :

Nom et prénom : *ZOUIG-AGH NASSERA* Age : *19 ans*

Date du prélèvement : Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques : *Antécédent d'hydrosalpinx bilatéral*

Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endomètre

- Date des dernières règles :

- Autres : Ponction Liquide

- Traitements éventuels :

Date :

Professeur Soumaya ZAMIATI
Gynécologue et Obstétricien
187, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522 48 48 05
Fax : 002230581000026

Signature :

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
 Diplômé de l'Académie de Lyon
 Ex. enseignant à la Faculté
 de Médecine de Casablanca

**Pr. Soumaya ZAMIATI**

Anatomo-cytopathologiste
 Ex. enseignante à la Faculté
 de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

FACTURE

REF : FA21004625

Date de facturation 26 / 11 / 2021

Médecin traitant Pr. MIKOU

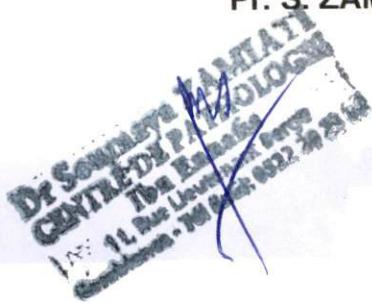
Patient Mme Nassera ZOUGAGH

Demande référence C214AR0863

Demande reçu le 26/11/2021

A Payer	200,00	Dhs
coefficient-P	182	
Mode de règlement	Espèce	

Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX CENTS DIRHAMS

Pr. S. ZAMIATI

ICE : 001808242000088 INPE : 91024752 INPE du Laboratoire : 093002954

Professeur Fawzi MIKOU

Gynécologue - Obstétricien

Ex. Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca
Diplômé du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris

ACCOUCHEMENT - CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
ET CANCÉROLOGIQUE - MALADIES DU SEIN
ENDOSCOPIE - STÉRILITÉ - MÉDECINE FŒTALE



الدكتور فوزي ميكو

أستاذ بكلية الطب بالدار البيضاء سابقا

طبيب ملحق سابق بمستشفيات باريس

اختصاصي في التوليد، جراحة أمراض النساء

وأمراض السرطان - أمراض الثدي والرحم - العقم

الجراحة بالمنظار الداخلي

Casablanca, le 25.11.2021

Note d'honoraires

Mme

Consultation : 200 DH

Echographie : 300 DH

Professeur Fawzi MIKOU
Gynécologue - Obstétricien
187, Bd. Abdelmoumen Casablanca
Tél : 0522 48 48 05
ICE : 00220081000026

187، شارع عبد المؤمن - الطابق الثالث - الدار البيضاء - الهاتف/الفاكس : 0522 48 48 05 - المحمول : 0664 44 52 44
187, Bd Abdelmoumen, 3^{ème} étage - Casablanca - Tél/Fax : 0522 48 48 05 - Mobile : 0664 44 52 44 - E-mail : dr.mikoufawzi@menara.ma



Professeur MIKOU Fawzi
Gynécologue obstétricien ,187 Bd Abdelmoumen Casablanca
Tel :0522484805
pr.fawzimikou@gmail.com

Gynécologie Rapport

Page 1/1

Professeur Mikou Fawzi

Informations sur le patient / l'examen

Date d'examen: 25.11.2021

ID Patient VSX802198-21-11-25-2
Nom ZOUGAGH, NASSERA
DOB,Age 07.01.1959,62
Sexe Féminin

Commentaire

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

ABSENCE D UTERUS ET DANNEXES

ABSENCE D IMAGE INTRAPELVIENNE ANORMALE

CONCLUSION: ECHOGRAPHIE PELVIENNE NORMALE

Professeur Fawzi MIKOU
Gynécologue Obstétricien
187, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél :0522 48 48 05
ICE : 02203081000026

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : **26/11/2021**

Edité le : **30/11/2021**

Âge : **62 ans**

Notre réf. : **C214AR0863**

Prescripteur : **Pr. MIKOU**

Patient(e) : **Mme Nassera ZOUGAGH**

Organe : **FCU**

(ATCD d'hystérectomie totale.Cytologie vaginale de contrôle)

COMPTE RENDU CYTOPATHOLOGIQUE

Frottis vaginal en milieu liquide selon la technique « GluCyte de CellSolutions ». L'examen cytologique est réalisé après étalement en couche mince et coloration selon la méthode Papanicolaou. L'étalement examiné est bien représentatif, comportant des cellules desquamées malpighiennes bien analysables. Le fond est non inflammatoire, grumeux, ponctué de quelques éléments polynucléés. Les cellules sont représentées par des cellules intermédiaires au cytoplasme cyanophile et au noyau régulier et par des cellules parabasales. Ces dernières sont souvent regroupées en amas, certaines montrent une discrète augmentation de la taille du noyaux, avec une chromatine fine et des contours nucléaires réguliers. Il n'est pas vu d'agent pathogène.

CONCLUSION :

Frottis vaginal normal (NILM selon Bethesda 2014).

Pr. S. ZAMIATI

